Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septembre

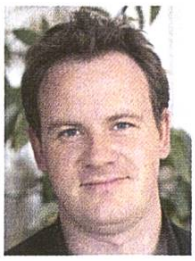

Pour nous apiculteurs, septembre annonce l'arrière-saison. Encore un peu de courage, il sera bientôt possible de souffler, comme nos abeilles. Les grands travaux d'été sont terminés, mais il ne faut surtout pas négliger ceux de la préparation à l'hivernage et à la saison suivante. En mai, juin et juillet, les mauvaises décisions peuvent coûter un peu de miel, mais en automne, elles se payent en colonies entières, et parfois très cher ! Vos tâches sont simples, et j'en ai déjà parlé dans les précédents numéros : faire les deux traitements à l'acide formique longue durée et nourrir jusqu'au 15 septembre idéalement. C'est pourquoi je ne vais traiter que d'un seul sujet ce mois-ci, mais je vais le faire de manière approfondie…

Le fléau du pillage

Le pillage est un fléau qui peut ruiner les efforts de toute une saison en quelques semaines. Il provient du fait qu'en automne la nature n'offre plus suffisamment de nectar, de pollen ou de miellat pour occuper toutes les ouvrières. Les abeilles, répondant à une logique de l'optimisation de l'effort, chercheront toujours à privilégier les sources de nourriture les plus proches et les plus faciles à prendre en charge. Or, quand il coûte moins d'efforts d'aller se servir dans la

Un cérificateur solaire mal refermé, et c'est déjà la foire d'empoigne après 10 minutes. Une erreur à éviter absolument ! Cette situation signale que l'ambiance est propice au pillage…

ruche d'à côté que de trimer aux champs, les abeilles ne se privent pas. C'est la même logique qui les pousse à se ruer sur les champs de pissenlits ou de colza au printemps qui les mène au pillage en automne : la recherche du meilleur rapport travail/bénéfice. Nous serions bien mal placés de les en féliciter dans le cas qui nous arrange et de le leur reprocher dans celui qui nous embête. Et il y à la un enseignement qu'il faut bien retenir pour notre manière d'envisager l'apiculture comme un système collectif : s'il y a pillage, la responsabilité ne va pas à celui qui possède la ruche pilleuse, mais à celui qui possède la ruche pillée ! Je sais que c'est difficile à entendre et que ça peut même choquer certaines personnes. C'est un renversement total par rapport aux valeurs humaines qui condamnent unanimement le vol. Mais dites-vous bien ceci : si on peut refréner la tentation des humains à commettre le vol par l'éducation et en suscitant la peur des conséquences, il est en revanche impossible d'apprendre aux abeilles à ne pas piller. La seule chose que nous puissions faire, pour nous et pour les autres, c'est de nous assurer qu'arrivée en septembre, aucune de nos ruches ne soit trop faible pour faire face à la menace du pillage. Je le répète et j'insiste : vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-même si vos ruches se font piller, vos voisins qui ont des ruches fortes ont simplement fait ce qu'il fallait pour garantir leur survie. Vous devez faire de même et vous résoudre, si nécessaire, à réunir des colonies faibles voire à les soufrer si elles sont vraiment trop mal en point. Le pillage est aussi très dangereux parce qu'il crée des nœuds de dissémination du varroa et des maladies. Si une ruche est faible et se fait piller, toutes les ruches fortes de la région y enverront des ouvrières. Il suffit qu'une d'entre elles soit malade pour que les autres se voient contaminées.

Le pillage est particulièrement pernicieux parce qu'il peut être invisible. Vous observez avec satisfaction la planche de vol d'une de vos ruches et vous dites : « comme les abeilles volent bien, quelle vitalité ! » Je souhaite de tout cœur que vous ayez raison, mais il est aussi possible que ce que vous prenez pour des ouvrières de la ruche ne soient en réalité que des pillardes venues d'ailleurs : la faiblesse de la ruche prend alors des allures de vitalité, et vous voilà trompé ! Il faut donc faire preuve de prudence et savoir repérer divers signes qui indiquent une ambiance de pillage.

Mieux vaut prévenir que guérir

Car oui, en matière de pillage, il vaut toujours mieux prévenir que guérir : une fois que votre rucher est sur la liste des cibles faciles de toutes les pillardes de la région, attendez-vous à ce qu'il y reste au moins jusqu'au printemps. Quelques mesures de sécurité vous permettront d'éviter de figurer sur cette fameuse liste.

- Pour commencer, ayez des ruches fortes, dont le volume est adapté à la population. Tous les cadres doivent être généreusement recouverts d'abeilles. Si ce n'est pas le cas, resserrez les ruches en éliminant de vieux cadres. Les ruches orphelines sont souvent les premières prises pour cible.
- Adaptez les trous de vols à la force des colonies. Si les trous doivent être ouverts au maximum pendant les traitements à l'acide formique, diminuez-les pendant le reste de l'automne. Tant pis si cela cause quelques embouteillages, c'est justement le signe que les gardiennes n'ont pas trop de peine à faire leur travail.

Les éclaireuses ne s'aventurent que rarement en forêt. Les nucléi, ruchettes et autres jeunes colonies y sont souvent protégés du pillage.

- Ne laissez rien traîner qui puisse intéresser les abeilles : ni cire, ni miel, ni sirop. Rien qui ne puisse éveiller l'intérêt des éclaireuses.
- Où que vous stockiez vos cadres, assurez-vous qu'ils soient inaccessibles aux abeilles. Une armoire à cadre mal fermée peut très bien ne pas susciter l'intérêt des abeilles pendant des semaines pour soudainement devenir la source d'importants pillages.
- Laissez vos ruchettes (nuclei ou essaims artificiels) à une certaine distance des ruches de production, idéalement en forêt, si vous en avez la possibilité. Les éclaireuses ne s'y aventurent que rarement.
- Ne faites que des visites rapides et strictement nécessaires, ce n'est plus le moment de « regarder pour le plaisir », ne posez aucun cadre isolé hors de la ruche.

Comment le reconnaître ?

Si malheureusement le pillage devait se déclencher, voici les signes qui devraient vous alerter :

- Il y a beaucoup d'activité désordonnée au rucher, il n'y règne pas le calme affairé des vols de miellées. Sur les planches de vol, il y a des déambulations en tous sens, voire des scènes de lutte.
- Lorsque vous ouvrez les ruches, beaucoup d'abeilles s'échappent en effectuant un vol qui ne ressemble pas à ce dont vous avez l'habitude dans de tels cas. Ce sont les pillardes qui prennent leurs ailes à leur cou sans se soucier de la ruche.

- Faites attention à la manière dont le miel est consommé. Les abeilles de la ruche consomment le miel de bas en haut, proprement. Les pillardes évitent de passer au milieu des cadres et essaient justement de les contourner. Il n'est donc pas rare de voir le haut et les côtés des cadres vidés alors qu'il reste de la nourriture en dessous. Vous remarquerez aussi que les cellules ainsi vidées ont l'air d'avoir été ouvertes dans la précipitation : elles ne sont ni régulières ni propres.
- C'est un signe à prendre avec des pincettes, mais les pillardes sont souvent de vielles abeilles rompues au travail et ayant traversé déjà quelques barrières de sécurité, ceci en ayant livré quelques batailles. Regardez l'état des poils sur l'abdomen des abeilles qui vont et viennent. Si vous voyez une forte concentration d'abeilles noires brillant sans poils, méfiez-vous.
- Je déconseille de laisser traîner le moindre cadre ou miel, mais si d'aventure vous aviez oublié quelque chose, et que vous voyez les abeilles le prendre d'assaut, c'est un signe qu'il n'y a pas de miellée et que la situation est propice au pillage.

Que faire en cas de pillage ?

- Une fois lancé, un pillage est presque impossible à endiguer sans mesures radicales. Les abeilles semblent avoir baissé les bras et rétrécir les trous de vols n'y changera rien. Il faut profiter du fait que les abeilles se concentrent davantage sur la position d'une ruche que sur sa forme ou sa couleur. En déplaçant une ruche pillée même de quelques mètres, vous gagnerez un peu de temps. Mais l'idéal est de déplacer la ruche à plus de 3 km. Si possible,

Les abeilles se ruent sur les morceaux de cire laissées par-ci, par-là : il faut se méfier du pillage. On peut bien observer quelques vieilles abeilles sans poils. Photo : @apiservice.ch

Bloquer la ruche avec une touffe d'herbe : une technique qui peut s'avérer efficace également pour les ruches qu'on ne peut pas déplacer.

choisissez un nouveau lieu ombragé (en forêt par exemple). Vous ramènerez la ruche à sa place plus tard dans la saison, lorsque les vols seront rares.

- Si vous vous contentez de déplacer la ruche, vous ne ferez que repousser le problème, les pillardes auront tôt fait de la repérer à nouveau (à moins que vous n'ayez un lieu loin de tout rucher, ce qui est rare). Personnellement, j'aime bien alors employer la technique de la touffe d'herbe (aussi très pratique pour les ruches en pavillon qui ne peuvent pas être déplacées) : le soir venu, fermez complètement le trou de vol avec un touffe d'herbe que vous torsadez un peu (il faut que le tout ne puisse pas être emporté pas le vent, mais il ne faut pas en faire une corde indestructible). Les abeilles devront ronger cette barrière pendant plusieurs jours pour sortir. Cela leur laissera le temps de se calmer et de retrouver des forces. Cela leur permettra aussi d'avoir un trou de vol adapté exactement à leur force. Veillez néanmoins à ne pas les laisser cloîtrées au-delà de 5 à 7 jours et aidez-les à sortir ce délai passé : il faut tout de même qu'elles puissent sortir se vider. Il est aussi possible de fabriquer des structures triangulaires qui rétrécissent progressivement le trou de vol et qui rendent difficile l'introduction des pillardes et facilitent le travail des gardiennes.
- Je sais que certains apiculteurs emploient des substances odorantes vendues dans le commerce ou du marc de café qu'ils répandent sur les planches de vol pour, paraît-il, embrouiller les pillardes. Je n'ai jamais pu me convaincre que cela fonctionnait.

Voilà de quoi aiguiser votre sens de l'observation pendant que vous finissez vos nourrissements et effectuez vos derniers traitements. Encore un peu de courage, la nature prendra bientôt le relais !

Texte et photos : Guillaume Kaufmann